



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 3481

Texte de la question

EMPLOI

M. le président. La parole est à Mme Monique Boulestin, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Monique Boulestin. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

En ces temps difficiles, le moins que l'on puisse dire est que l'emploi n'est décidément pas la priorité de votre Gouvernement ! *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Précarisation des salariés et remise en cause des droits du travail sont les conséquences directes de votre politique.

M. Alain Gest. Démagogie !

Mme Monique Boulestin. Depuis des mois, nous assistons à l'augmentation du chômage, des emplois précaires, du temps partiel.

Quelques chiffres : le taux de chômage s'élève aujourd'hui en France à près de 10 % de la population active. ("Hélas !" *sur les bancs du groupe SRC.*)

En 2009, 250 000 emplois ont été perdus et, pour le seul mois de juillet 2011, on dénombre 36 000 chômeurs supplémentaires. Le chômage a augmenté de plus de 27 % entre juin 2008 et fin 2010. Près de 25 % des jeunes sont aujourd'hui au chômage !

La croissance est au plus bas, mais au lieu de relancer la consommation et de soutenir le pouvoir d'achat des ménages, vous mettez en place un plan de rigueur qui touche principalement les classes populaires et moyennes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Yves Censi. Vous n'avez rien compris !

Mme Monique Boulestin. Vous refusez d'admettre qu'une autre voie est possible. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)* Pourtant, nous ne cessons de vous présenter des propositions pour relancer la croissance et l'emploi. *(Même mouvement.)*

Parmi les mesures proposées, je n'en citerai qu'une car elle est emblématique : la suppression de la défiscalisation des heures supplémentaires. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.)* Cela rapporterait 4,5 milliards d'euros qui pourraient être réinvestis dans un véritable retour à l'emploi, alors qu'aujourd'hui cette mesure crée, de fait, du chômage...

M. Jean-Marc Roubaud. C'est faux !

Mme Monique Boulestin. ...sans réel bénéfice pour ceux qui réalisent des heures supplémentaires.

Monsieur le Premier ministre, comment comptez-vous stopper cette spirale infernale ? Les Français attendent une vraie politique. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Madame la députée, si on veut donner de la force à sa question, on ne raconte pas n'importe quoi ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Bruno Le Roux. On donne plutôt de la force à sa réponse !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Le taux de chômage en France ne se situe pas à 10 %, mais - et c'est encore trop - à 9,1 %. Ce n'est pas moi qui le dis. Ces chiffres n'émanent pas du ministère, mais du Bureau international du

travail, et n'ont jamais été remis en question.

M. Michel Sapin. Mais ils sont très insatisfaisants !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Deuxièmement, depuis fin 2009, le chômage a reculé dans notre pays.

M. Michel Sapin. Ah oui ?

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Il s'établit aujourd'hui, je le répète, à 9,1 %.

M. Michel Sapin. Le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Par ailleurs, depuis le début de l'année, on assiste à des créations d'emplois. Comme vous le savez, la masse salariale est en augmentation. Ce sont des faits précis. C'est pourquoi nous maintenons notre objectif de passer, dans un premier temps, sous de la barre des 9 %. Pour cela, il y a plusieurs façons de faire. Vous pouvez vous cantonner dans la critique permanente, mais vous pouvez aussi prendre vos responsabilités là où vous êtes en situation de le faire !

M. Bernard Roman. L'emploi relève de votre responsabilité ! C'est votre politique économique qui est en cause !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Madame la députée, vous êtes élue de la Haute-Vienne. Votre département pourrait cofinancer des contrats aidés plutôt que de laisser les demandeurs d'emploi au RSA !

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Protestations sur les bancs du groupe SRC.)

Nous avons fixé un objectif de 10 % : or, 6 % seulement trouvent une place dans le département de la Haute-Vienne, alors que cela coûterait moins cher au département de cofinancer les contrats aidés avec l'État.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Très bien !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. D'autre part, nous sommes tous d'accord pour dire qu'il faut développer l'apprentissage. Vous y êtes favorable, dites-vous. Alors pourquoi votre région, le Limousin, refuse-t-elle de signer un contrat d'objectifs et de moyens, alors qu'elle a 25 % d'apprentis de moins que ne le souhaite l'État ? Si vous voulez être crédible, soyez moins dans la critique, et agissez davantage là où vous êtes aux responsabilités ! Nous ferons ainsi reculer le chômage davantage encore ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : [Mme Monique Boulestin](#)

Circonscription : Haute-Vienne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3481

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 septembre 2011